



**VINGT-TROISIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 60<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 19 mai 2022

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Turner, président  
M. Carr, vice-président  
M. Cullins  
M. Ames  
M. Wetmore  
M<sup>me</sup> S. Wilson

M. Austin  
M. LePage  
M. K. Chiasson  
M. LeBlanc  
M. Arseneau

le 19 mai 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-troisième rapport.

Le comité se réunit le 18 mai 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 86, *Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits ;*
- 87, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;*
- 88, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs ;*
- 97, *Loi concernant la Salle Beaverbrook.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 89, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Greg Turner, député